

Discours d'ouverture de Madame Arlette SOUDAN-NONAUT, Ministre du Tourisme et de l'Environnement relative au séminaire de présentation des axes de la réforme du système de classification des établissements d'Hébergement Touristique (EHT) en République du Congo

Brazzaville, le 18 mai 2018

Monsieur le Représentant Résident, Coordonnateur du Système du Programme des Nations Unies pour le Développement en République du Congo,

Monsieur l'Administrateur-Maire de l'arrondissement 4 Mougali,

Monsieur l'Inspecteur Général du Tourisme, de l'Hôtellerie et des Loisirs

Mesdames et Messieurs les directeurs généraux,

Distingués invités, Mesdames et Messieurs,

Chers participants

Avant tout propos, je voudrais remercier le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) et ses partenaires pour leur confiance encore renouvelée, et leur appui multiforme dans l'organisation de ce séminaire de présentation des axes de la réforme du système de classification des établissements d'hébergement touristique en République du Congo.

Par la même occasion, je voudrais également remercier toutes les personnes qui ont bien voulu rehausser ce séminaire de leur présence.

La tenue du présent séminaire s'inscrit dans le cadre de la revue du système de classification hôtelière au Congo. Ce vaste projet comporte trois phases majeures :

- Une phase de diagnostic du système de classement actuel et de proposition d'axes de son amélioration ainsi que de nouvelles normes de classement ;
- Une phase de formation des futurs auditeurs en charge du classement ;
- Une phase d'accompagnement des professionnels et de classement du parc d'établissements d'hébergement touristique selon les nouvelles normes de classement.

Aujourd'hui nous atteignons le point d'achèvement de de la première phase. Celle-là a permis de :

- Examiner et analyser le système de classement en vigueur dont les normes de classement,
- Réaliser des visites-terrain de plus de 70 établissements d'hébergement touristique au Congo en vue d'en diagnostiquer les forces et faiblesses et à en tenir compte dans le nouveau système de classement ;
- Entamer un cycle de concertation avec l'ensemble des parties prenantes du système de classement (professionnels, administration, fédérations...) que je remercie encore de leurs remarques précieuses et de leur disponibilité pour travailler « la main dans la main » avec le ministère et ses partenaires ;
- Proposer de nouvelles normes de classement des établissements d'hébergement touristiques (EHT),
- Elaborer un guide d'interprétation des normes de classement qui permettra aux futurs auditeurs de mieux les interpréter et réduira toute subjectivité au niveau de leur lecture ;

Aujourd'hui, nous sommes fiers de disposer de la mouture d'un système de classement qui nous permette de rattraper le retard accumulé ces dernières années et d'améliorer le niveau qualitatif de l'hôtellerie

congolaise. Ce système apporte de nombreuses innovations qui vous seront présentées par l'expert de l'OMT M. Abdelilah Lahchimi que je remercie vivement par la même occasion.

Mesdames et Messieurs,

Distingués invités,

Chers participants,

L'objectif principal de ce séminaire est de communiquer sur les résultats du projet de revue du système de classement des établissements d'hébergement touristique au Congo. Depuis le début, notre approche a été de se concerter avec l'ensemble des partenaires. Ce rendez-vous en est une confirmation. Je suis persuadée que d'autres rendez-vous nous permettront de mieux échanger nos avis aussi bien sur la problématique de l'hébergement touristique, que sur d'autres sujets en relations avec le tourisme dans notre beau pays.

Dans ce début, le Ministère en charge du tourisme a identifié cinq (05) cibles à savoir :

- Les professionnels des Etablissements d'hébergements touristiques ;
- Les organismes représentatifs des professionnels du tourisme ;
- Les autres professionnels du tourisme notamment les distributeurs de voyages ;
- Les partenaires institutionnels ;
- Les medias.

Mesdames et Messieurs,

Chers participants,

Je vous invite à participer activement et de façon mutuellement enrichissante aux travaux de ce séminaire. Vos remarques et

propositions seront fort importantes pour nous et pour notre système de classement.

Je ne saurais clore mon propos, sans réitérer mes remerciements à vous tous ici présents.

Tout en souhaitant que ce rendez-vous atteigne ses objectifs,

Je déclare ouvert le séminaire de présentation des axes de la réforme du système de classification des Etablissements d'Hébergements Touristiques en République du Congo.

Je vous remercie.

La Ministre,

Arlette SOUDAN-NONAUT.-

**Discours de clôture de Madame Arlette SOUDAN-NONAUT,
Ministre du Tourisme et de l'Environnement relative au
séminaire de présentation des axes de la réforme du système
de classification des Etablissements d'Hébergement
Touristique en République du Congo**

Brazzaville, le 18 mai 2018

Monsieur le Représentant Résident du PNUD, Coordonnateur du
Système du Programme des Nations Unies pour le Développement en
République du Congo,

Monsieur l'Administrateur-Maire de l'arrondissement 4 Moundali,

Monsieur l'Inspecteur Général,

Mesdames et Messieurs les directeurs généraux,

Distingués invités, Mesdames et Messieurs,

Chers participants

Ce matin, nous avons procédé en ces mêmes lieux, à l'ouverture
officielle du séminaire de présentation des axes de la réforme du
système de classification hôtelière en République du Congo.

L'évaluation qu'en a fait notre expert, ainsi que les divers commentaires
issus de vos assises, témoignent tout le sérieux qui a caractérisé vos
travaux. Vous êtes aujourd'hui familiarisés avec ces différents
instruments du système de classement en tant que vecteur de garantie
et d'amélioration de la qualité de l'hébergement touristique au Congo.

Je me réjouis des résultats éloquentes auxquels vous êtes parvenus au
terme de vos travaux, ce dont je ne doutais d'ailleurs pas au regard de
vos qualités respectives.

Aussi, suis-je convaincue que vous êtes désormais mieux outillés quant aux connaissances acquises qui vous permettront de vous déployer sur le terrain.

Chers participants

Je ne saurais terminer mon propos, sans réitérer ma profonde gratitude envers Son Excellence Monsieur **Denis SASSOU NGUESSO**, Président de la République dont l'engagement et l'implication politique nous ont permis d'atteindre ces objectifs et envers Monsieur Clément MOUABA, chef du gouvernement, pour son attention soutenue. Il me plaît également de renouveler, à l'endroit de Monsieur le Coordonnateur du système des Nations Unies, mes sincères remerciements pour sa confiance ainsi qu'à l'Organisation Mondiale du Tourisme, partenaire technique pour l'animation de ce séminaire.

Il me reste à vous souhaiter à toutes et à tous une bonne réussite dans vos efforts visant à doter le Ministère en charge du Tourisme des outils les meilleurs pour toujours mieux assurer ses responsabilités. J'espère avoir le plaisir de vous retrouver en d'autres occasions afin de consolider notre partenariat.

Je vous remercie de votre aimable attention.

La Ministre,

Arlette SOUDAN-NONAUT.-

MOT INTRODUCTIF DE MADAME ARLETTE SOUDAN-NONAUT, MINISTRE DU TOURISME ET DE L'ENVIRONNEMENT RELATIVE A L'ATELIER DE CONCERTATION AVEC LES PROFESSIONNELS DU TOURISME ET AUTRES PARTENAIRES DU MINISTERE

Brazzaville, le 16 mai 2018

Mesdames et Messieurs,

Distingués invitées en vos rangs, grades et qualités,

Chers professionnels du Tourisme,

Comme vous le savez, le Gouvernement du Congo, en collaboration avec l'Organisation Mondiale du Tourisme et le Programme des Nations-Unies pour le Développement est engagé dans un processus de mise en place d'un système de classement des établissements d'hébergement touristique. L'objectif, entre autres, est de « consolider le niveau de standing compétitif de l'hôtellerie congolaise afin de lui permettre d'être à niveau en termes de standards internationaux et de développer une réelle culture de la qualité en son sein »

Cet important chantier ne saurait atteindre son objectif sans l'implication de l'ensemble de ses parties prenantes, notamment les professionnels du tourisme et les administrations partenaires du Ministère. Des parties prenantes qui ont toujours répondu favorablement à nos sollicitations pour des réunions de concertation ou pour réaliser les visites-terrain de plus de 70 établissements d'hébergement touristique. Je tiens donc à remercier toutes celles et ceux qui nous accompagné ainsi que l'ensemble des participantes et participants à cet atelier.

Un séminaire de présentation de l'ensemble des volets du système de classement cible est prévu le vendredi 18 mai à 9h30 ici même, auquel vous êtes tous convié-e-s. Il verra également la participation de l'Organisation mondiale du Tourisme et du PNUD. En guide de prélude de ce séminaire, nous sommes aujourd'hui réunis pour débattre de

l'une des principales composantes de ce système dans le cadre, celle des normes de classement. Notre souhait est d'élaborer un travail concerté et nourri de la collaboration active des professionnels du tourisme.

Cet atelier se voulant dynamique, les participants s'impliqueront activement à travers des sessions pratiques de réflexion, animées par l'expert en classification hôtelière, en s'organisant en groupes.

Chers professionnels,

Le classement des Etablissements d'Hébergement Touristique est un processus, il est de votre impérieux devoir de garantir une offre touristique (dont une offre en hébergement) de qualité conforme aux attentes des touristes et aux tendances actuelles de l'hôtellerie. Cela commence par votre implication aujourd'hui.

Je vous remercie./-

La Ministre,

Arlette SOUDAN-NONAUT.-